

**ARRETE TEMPORAIRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC,
D'INTERDICTION DE STATIONNER RUE JULES VERNE SUR LA
COMMUNE DE BOVES
2024/104 PM**

Le Maire de la commune de Boves.

Vu les articles L.2213-1, L.2213-1-1 et L.2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les dispositions du Code de la Route.

Vu le Code de la Voirie Routière.

Vu l'arrêté interministériel du 26 juillet 1967 modifié par l'arrêté du 6 novembre 1992 relatif à la signalisation routière, et l'ensemble des textes qui l'ont complété ou modifié.

Vu la décision de Maryse VANDEPITTE, Maire de la commune de modifier et de réglementer les stationnements, ainsi que le sens de circulation de la rue Jules Verne sur la commune.

Considérant, qu'il importe de faciliter l'accomplissement de ces emménagements dans l'intérêt public.

ARRETE

Article 1 : Une autorisation d'occuper le domaine public est accordée à la société Signaux Girod. Cette autorisation permet de réaliser des aménagements de voirie du **mercredi 13 au jeudi 14 novembre 2024 de 07h00 à 19h00, et ce sur la totalité de la rue Jules Verne**. Cette autorisation comprend également l'accord de tracer les lignes continues et discontinues et la mise en place de la signalisation horizontale des nouvelles mesures ; ces dernières réglementeront la rue Jules Verne, **dès le lundi 18 novembre 2024 à 08h00**.

Article 2 : Pendant les phases de travaux, les riverains pourront circuler normalement **à vitesse réglementée et réduite de 15km/h**, mais ne seront **pas autorisés à stationner sur l'ensemble de la rue**. En cas de **stationnement, les véhicules seront considérés comme gênant et au besoin, ils seront mis en fourrière par les services de police municipale**.

Article 3 : Le présent arrêté devra être affiché.

Article 4 : L'ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Société Signaux Girod,
- La commune de Boves,
- La Police Nationale,
- La Police Municipale.

Fait à Boves, le 25 septembre 2024

**Madame le Maire
Maryse VANDEPITTE**



Mairie de Boves - rue Victor Hugo - 80440 Boves

Tél. : 03.22.35.37.37 - Email : mairie.boves@laposte.net - www.ville-boves.fr

